

MAIRIE DE MONTIGNY - LE - CHARTIF

28120

Tél. : 02.37.24.22.31

messagerie : montigny-le-chartif@wanadoo.fr

Compte-rendu de la session ordinaire du mardi 4 mars 2008

Convocations adressées le 25 février 2008.

L'an deux mille huit, le quatre mars à 20 heures 45, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur FAUQUET Joël, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs FAUQUET Joël, FORTIN Claude, DEROIN Denis, HERMAN Christine, RISACHER Paul, LAMELET Alain, HUET Jean-Paul BEAUVAIS Jean-Pierre .

Absents : Messieurs BARNIER Jacques, et JOURDAN Nicolas.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé.

Secrétaire de séance : Mme HERMAN Christine.

Vote des comptes administratifs 2007

Le Conseil municipal examine les comptes administratifs présentés par Monsieur FAUQUET Joël, Maire et en concordance avec les comptes de gestion qui laissent apparaître :

- **à la REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE :**

Section investissement :	Dépenses : 0
	Recettes : 6 875.01 €soit un excédent de 6 875.01 €
Section de fonctionnement :	Dépenses : 14 578.25 €
	Recettes : 16 765.52 €soit un excédent de 2 187.27 €

Après que Monsieur Le Maire soit sorti de séance, les membres du Conseil Municipal approuvent les résultats du compte administratif dont les excédents restent dans les sections respectives .

- **à la REGIE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE :**

Section d'investissement :	Dépenses : 66 423.63 €
	Recettes : 101 946.14 €soit un excédent de 35 522.51 €
Section de fonctionnement :	Dépenses : 51 530.69 €
	Recettes : 131 508.64 €soit un excédent de 79 977.95 €

Après que Monsieur Le Maire soit sorti de séance, les membres du Conseil Municipal approuvent les résultats du compte administratif dont les excédents restent dans les sections respectives.

- **Au BUDGET LOGEMENT SOCIAL :**

Section d'investissement :	Dépenses : 9 272.45 €
	Recettes : 9 732.90 €soit un excédent de 460.45 €
Section de fonctionnement :	Dépenses : 1 990.33
	Recettes : 15 259.28 €soit un excédent de 13 268.95 €

Après que Monsieur Le Maire soit sorti de séance, les membres du Conseil Municipal approuvent les résultats du compte administratif dont les excédents restent dans les sections respectives .

- **Au BUDGET COMMUNAL :**

Section d'investissement :	Dépenses : 146 074.24 €
	Recettes : 160 530.75 €soit un excédent de 14 456.51€
Section de fonctionnement :	Dépenses : 215 415.08 €
	Recettes : 430 118.96 €soit un excédent de 214 703.88€

Après que Monsieur Le Maire soit sorti de séance, les membres du Conseil Municipal approuvent les résultats du compte administratif et décident de maintenir les excédents dans les sections respectives.

- **Au BUDGET LOTISSEMENT « La Girarderie »**

Section d'investissement : Dépenses : 46 556.04
Recettes : 0 soit un déficit de 46 556.04 €
Section de Fonctionnement : Dépenses : 46 556.04
Recettes : 46 556.04

Après que M. Le Maire soit sorti de séance, les membres du conseil municipal approuvent les résultats du compte administratif.

Prévisions des investissements en 2008

En vue de voter les budgets primitifs 2008, il a lieu de prévoir les dépenses qui seront inscrites en section investissement.

- couverture du bâtiment technique en ardoise (prévu en 2007)
- remplacement du micro-ordinateur du service administratif de la commune
- remplacement du four de la cuisine de la salle polyvalente , après en avoir délibéré , le choix se porte sur un four à gaz vu la puissance nécessaire , Le Conseil Municipal charge Le Maire de présenter des devis pour cette acquisition lors du prochain conseil.
- travaux de sécurité sur la passerelle du Moulin Ronce
- mise en place d'une étude urbaine et paysagère
- Eclairage public de la rue de l'Eglise (prévu en 2007)

Vote des budgets primitifs 2008

Après en avoir délibéré, les budgets primitifs annexes de 2008 sont votés au chapitre, ils s'équilibrent :

- Pour la régie de transport scolaire à 6 875 € en section d'investissement et à 14 800 € en section de fonctionnement avec une subvention de 4 613 € de la commune.
- Pour le service de la distribution de l'eau à 173 436 € en exploitation et à 647 387 € en investissement.
- Pour le logement social à 17 422 € en recettes de fonctionnement et à 15 568 € en dépenses de fonctionnement et à 4 892 € en investissement.
- Pour le Lotissement de la Girarderie à 93 114 € en investissement et à 154 557 € en fonctionnement.
- Pour le budget « locations immobilières de Montigny-le-Chartif » à 157 233 € en section investissement et à 2 310 € en section de fonctionnement.

Le budget primitif 2008 de la commune est voté au chapitre pour s'équilibrer à 522 682 € en fonctionnement et à 1 378 815 € en investissement .

Informations et questions directes

Devis le Jardinier d'Happon :

Le Conseil Municipal accepte le devis concernant la tonte des espaces verts de la commune soit 2227 € TTC.

M. Lamelet signale l'état du chemin des Noyers qui est difficilement praticable à son extrémité.

La séance est levée à 23 heures et les membres présents ont signé

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres